

SOCIETE SERVY ET FILS
15, avenue Georges Mandel
33480 CASTELNAU DE MEDOC

Scierie SERVY ET FILS à Castelnau (33)
Dossier de cessation d'activité

Septembre 2005
N° A39263/A



Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES
Parc Technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33 600 PESSAC
Tél : 05.57.26.02.80
Fax: 05.57.26.80.13

Sommaire

1. Contexte et objectifs	2
2. Dossier de cessation d'activité.....	4
2.1. Plans à jour des installations.....	4
2.2. Evacuation et élimination des produits dangereux et déchets	4
2.3. Dépollution des sols et des eaux souterraines.....	10
2.4. Insertion du site de l'installation dans son environnement	11
2.5. Mise en sécurité du site	11
3. Conclusions et recommandations.....	12

Figures

Figure 1 : Plan de localisation du site.....	3
Figure 2 : Etat actuel du site ; localisation des produits résiduels recensés sur le site le 23/09/05	9

Tableaux

Tableau 1 : Liste des produits résiduels recensés sur le site le 23/09/05	6
Tableau 2 : Liste des produits résiduels recensés sur le site le 23/09/05	7

Annexes

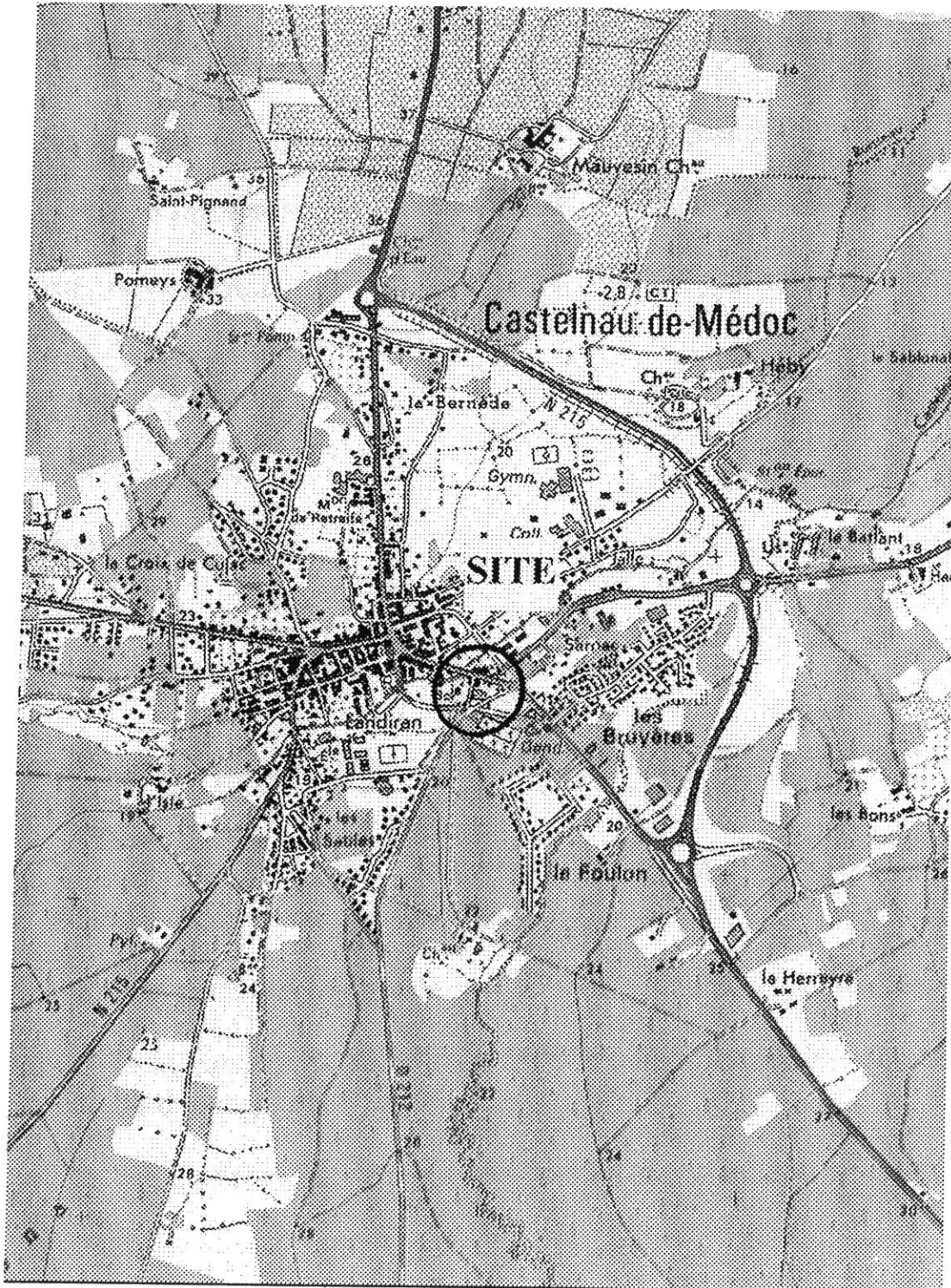
Annexe 1 : Justificatifs d'élimination des déchets et produits résiduels	
Annexe 2 : Principaux résultats de l'ESR et localisation des sondages et prélèvements réalisés (extrait du rapport ANTEA A36573/A)	

1. Contexte et objectifs

La société SERVY et FILS exploitait sur la commune de Castelnau de Médoc (Gironde) une unité de sciage et de traitement de bois, Installation Classée pour la Protection d’Environnement (ICPE). Le site a fait l’objet en 2005 d’une évaluation simplifiée des risques qui a conclu au classement en classe 2 du site pour un usage industriel. La société souhaite cesser toute activité. Dans ce contexte, l’élaboration d’un dossier de cessation d’activité est nécessaire, conformément à l’article 34.1 du décret de septembre 1977.

C’est dans ce cadre que la société SERVY a confié à la société ANTEA la réalisation du dossier de cessation d’activité, au titre du Code de l’environnement et en tant qu’ICPE mettant un terme définitif à ses activités.

Figure 1 : Plan de localisation du site
 (Extrait de la carte IGN, échelle au 1/25000)



2. Dossier de cessation d'activité

2.1. Plans à jour des installations

Le plan à jour du site est joint en Figure 2. Il s'étend sur 4 parcelles :

- Parcelle n°5, section AO,
- Parcelle n°7, section AO,
- Parcelle n°8 et 9, section AO,
- Parcelle n°131, section AR.

Cette dernière parcelle est inutilisée aujourd'hui et n'a donc pas fait l'objet de mesures particulières (parcelle non construite).

Sur les autres parcelles, l'ensemble des bâtiments reste en place dans l'attente de la vente du site.

2.2. Evacuation et élimination des produits dangereux et déchets

2.2.1. Déchets et produits éliminés

Une visite détaillée du site a été réalisée le 23 septembre 2005 afin de recenser les différents produits ayant été éliminés.

Le Tableau 1 synthétise les observations relevées lors de cette visite concernant les produits qui ont été éliminés à cette date.

Les justificatifs d'élimination sont joints en **annexe 1**.

Tableau 1 : Liste des produits éliminés à la date du 23/09/05

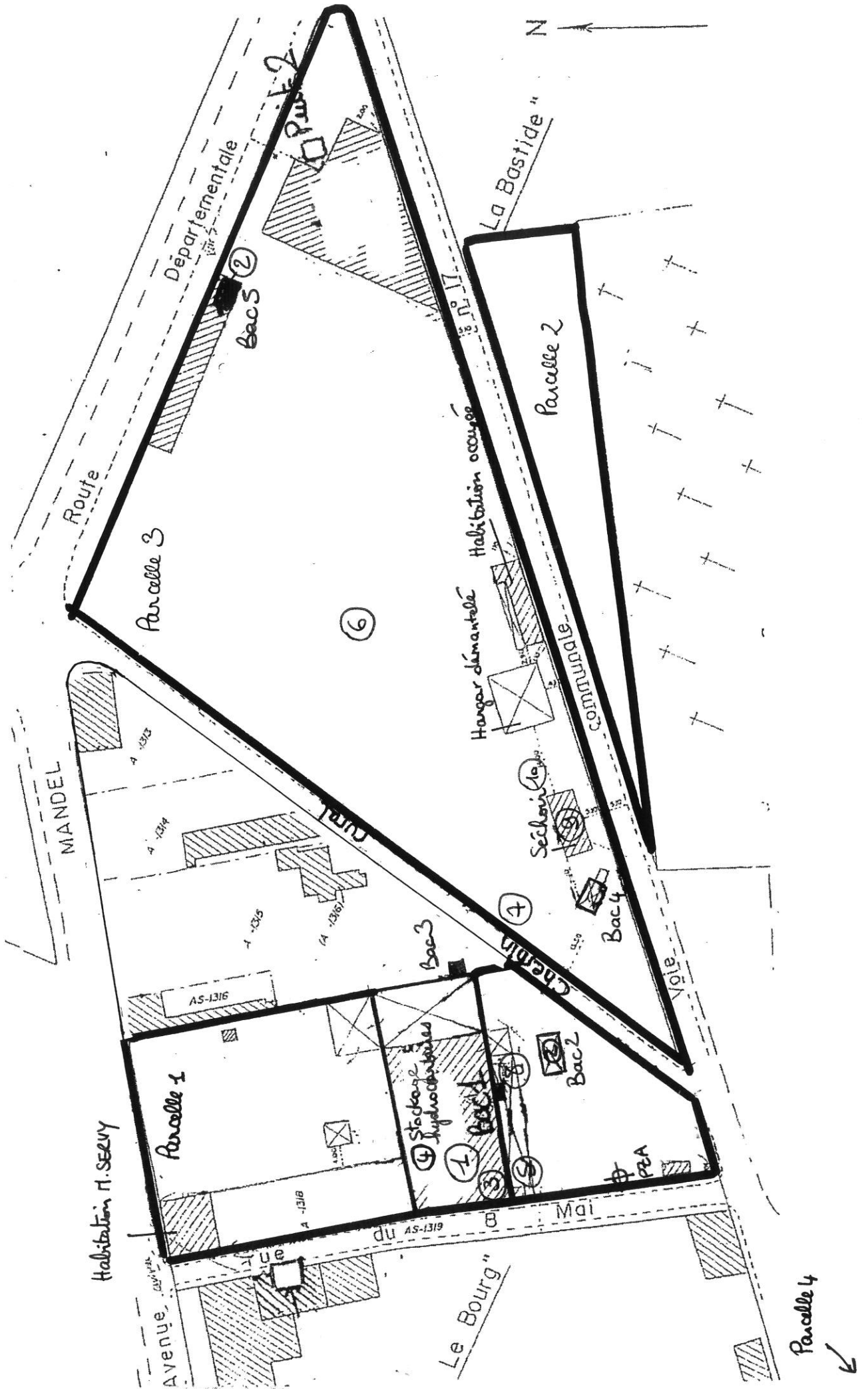
N°	Localisation	Produits ou installations éliminées	Remarques	Filières d'élimination
1	Bâtiment principal local hydrocarbures	Hydrocarbures stockés dans les 2 cuves aériennes	Evacuées par RABA et envoyées à la SIAP	Déchets spéciaux (SIAP)
2	Bâtiment principal local hydrocarbures	Deux cuves aériennes contenant le carburant	Cuves vidées, dégazées	Destruction (DECONS)
3	Bâtiment principal local hydrocarbures	Cuve de rétention des hydrocarbures nettoyée	Cuve de rétention propre	Déchets spéciaux (SIAP)
4	Bâtiment principal local hydrocarbures	Une palette de fûts (200 litres) vides et emballages divers souillés		Déchets spéciaux (SIAP)
5	Bacs de trempage n°1 et n°3	Bacs démantelés dans les années 70		
6	Bacs de trempage n°2 et n°5	Produit de trempage des bacs n°2 et n°5	Les cuves de rétention ont également été vidées	Déchets spéciaux (SIAP)
7	Bacs de trempage n°4	Produit de trempage du bac n°4	La rétention est propre (récemment mise en place, n'a jamais été souillée)	Le produit a été donné à un confrère de LISTRAC MEDOC (Ets HOSTEINS ET LAVAL)
8	Scierie	Une partie des installations n'ayant pu être vendue a été évacuée. Le reste des installations est en attente de vente.	Rhéostats des machines : contiennent huile	A valoriser (revente) Les rhéostats seront vendus avec le reste des installations

Tableau 2 : Liste des produits résiduels recensés sur le site le 23/09/05

N°	Localisation	Produits ou installations résiduels	Remarques	Filières d'élimination
1	Scierie	Installations en place dans ordre de taille croissante : - 1 raboteur, - 1 affûteuse, - 1 scie à dédoubler, - 1 scie à ruban col de signe, - 1 scie circulaire multilame, - 1 métier à grumes, - 1 chaîne d'écorçage.	Rhéostats des machines : contiennent huiles	A valoriser (revente) Les rhéostats seront vendus avec le reste des installations
2	Deux bacs de trempage (n°2 et n°5)	Bacs métalliques de trempage	Vides et propres	A vendre ou à éliminer (Decons)
3	Atelier ou débarras	Pièces de rechange pour écorceuse et présence de plusieurs outils		En attente de vente avec les installations

N°	Localisation	Produits ou installations résiduels	Remarques	Filières d'élimination
4	Local hydrocarbures	3 fûts huile 200 litres : pleins 4 bidons huile (60 l) : pleins 5 bidons huile (50 l) : pleins Reste sur l'ensemble du site une quinzaine de bidons d'huile ou carburants divers vides à éliminer.	Les fûts pleins qui sont conservés servent à l'entretien des 2 engins de manutention présents sur le site. Ces engins seront encore utilisés lors du démantèlement des installations.	Fûts huile à éliminer (filière déchets spéciaux)
5	A proximité du bâtiment principal	2 cuves armées de produit de traitement du bois vides (env. 1 m ³)		Déchets spéciaux (SIAP) ou à valoriser
6	Stocks de bois extérieur et intérieur site	Reste environ 40 à 50 m ³ de bois et planches	Dispersés un peu partout sur le site, en attente d'être vendus ou valorisés (bois-énergie ?)	Filière locale (déchetterie...)
7	Tas de sciure	Reste environ 40 m ³ de sciure	Etude en cours pour envisager possibilité de le valoriser en bois-énergie selon accord Smurfit Factice	Cimetière
8	Extérieur à proximité bâtiment principal	Transformateur (pas de PCB)		Alimentation électrique à stopper Installation à vendre
9	Séchoir à bois	Chaudière à gaz	Chaudière non raccordée au réseau gaz	En attente d'être vendue
10	extérieur	Cadres métalliques pour empiilage du bois		A vendre ou à donner à un confrère

Figure 2 : Etat actuel du site ; localisation des produits résiduels recensés sur le site le 23/09/05



2.3. Dépollution des sols et des eaux souterraines

Les investigations mises en œuvre dans le cadre de l'ESR (voir rapport ANTEA A36573-39/A) ont mis en évidence la présence d'hydrocarbures dans les sols au droit de la zone de stockage de fuel. La concentration observée (1800 mg/kg) reste cependant inférieure aux valeurs guides (VDSS et VCI).

La présence de PCP a également été détectée au droit de plusieurs anciennes zones de trempage à des concentrations (maximum 12 mg/kg) qui restent cependant inférieures aux valeurs guides (VDSS et VCI).

Les analyses d'eau souterraine réalisées au droit du piézomètre mis en place et du puits voisin ne montrent aucune anomalie. Les concentrations des paramètres recherchés restent inférieures au seuil de détection du laboratoire.

Les principaux résultats de l'ESR sont joints en **annexe 2**, ainsi que la localisation des sondages et prélèvements réalisés (extrait du rapport ANTEA A36573/A).

La mise en œuvre de l'ESR pour l'usage actuel (industriel) du site aboutit au classement du site en classe 2 « site à surveiller ».

Dans l'hypothèse de la reconversion du site en conservant un usage industriel, et compte tenu du classement en 2 du site, il conviendra de mettre en place une surveillance des eaux souterraines afin de surveiller l'évolution de leur qualité.

Un réseau de surveillance devra être constitué. Il pourra utiliser le piézomètre mis en place, le puits voisin existant et nécessitera l'implantation d'un ouvrage amont. La vérification du sens d'écoulement des eaux pourra être faite à l'occasion d'une campagne de surveillance par nivellement des ouvrages choisis.

La surveillance devra comprendre la réalisation de prélèvements 2 fois par an (1 fois en hautes eaux – mars/avril ; 1 fois en basses eaux – septembre/octobre) pour le contrôle des paramètres suivants : chlorophénols, indice HCT, CAV (composés aromatiques volatils) et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

2.4. Insertion du site de l'installation dans son environnement

L'usage futur du site n'est aujourd'hui pas fixé : il dépendra des opportunités qui se présenteront au propriétaire M. SERVY.

Dans l'hypothèse d'une cession du site, l'exploitant actuel devra fournir les éléments en sa possession concernant l'état des sols et eaux souterraines.

Dans l'hypothèse d'une reconversion du site en usage autre que industriel (type usage résidentiel par exemple), il conviendra de vérifier la compatibilité entre la qualité des sols et l'usage envisagé.

2.5. Mise en sécurité du site

– *Puits :*

Le puits situé à l'est du site, à proximité de la route départementale est aujourd'hui recouvert d'une dalle béton. Par contre, le puits situé sur la parcelle n°5 (emplacement principal de la scierie) devra être mis en sécurité (obturation et cimentation).

– *Accès au site :*

Des panneaux « propriété privée, défense d'entrer » seront implantés en périmètre du site et du ruban type « rubalise » sera disposé sur la totalité de la limite de propriété.

3. Conclusions et recommandations

La visite du site à la date du 23 septembre 2005 a permis de recenser les produits résiduels déjà évacués sur le site de la société SERVY à Castelnau de Médoc.

A ce jour, la société SERVY est encore tenue de :

- Evacuer les produits résiduels du site recensés au jour de la visite,
- Mettre en sécurité le site (puits et accès aux bâtiments),
- Informer les éventuels acquéreurs sur l'état des sols et des eaux souterraines.

Sous réserve que l'évacuation des produits résiduels soit réalisée dans les règles de l'art et n'occasionne pas de pollution des sols, le site restera classé en classe 2 « site à surveiller » selon la méthode ESR. Il conviendra donc de mettre en place une surveillance des eaux souterraines afin de surveiller l'évolution de leur qualité.

Dans l'hypothèse d'une reconversion du site en usage autre qu'industriel (type usage résidentiel par exemple), il conviendra de vérifier la compatibilité entre la qualité des sols et l'usage envisagé.

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des indications et énonciations d'ANTEA ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.

ANTEA

Société SERVY et FILS
Scierie SERVY à Castelnau de Médoc (33)

N°A39263/A

–Dossier de cessation d'activité–

ANNEXES

Annexe 1 : justificatifs d'élimination des déchets et produits résiduels

(11 pages)



SARP

CERTIFICAT DE DEGAZAGE

(Cuve de 2000 l
rectangulaire)

Nous soussignés, S.A.R.P. SUD-OUEST - SOS ASSAINISSEMENT

Certifions avoir procédé le 19/01/05 à la demande de Société d'assainissement S.E.A.V.

Au dégazage de la cuve dont identification telle que suit :

Localisation : *St-Jean 1010* Matériau constitutif : *stz* Volume : *2000 litres rectangule.*

Produit(s) contenu(s) :

Le contrôle d'atmosphère préalable à l'établissement du présent Certificat a été effectué ce jour à _____ heures _____ minutes, à l'aide d'un appareil vérifié et étalonné.

AVERTISSEMENT

Toute nouvelle intervention, de quelque nature que ce soit, nécessitant ou non de pénétrer dans la capacité, et notamment une intervention par point chaud, rentre dans la catégorie des Interventions en Atmosphère Confinée et doit suivre la réglementation en vigueur, telle que précisée dans le Code du Travail.

Etabli à *Carbide*
Le *19/01/05*

Signataire : *[Signature]*
Nom : *Laclaudin Jean-Louis*
Prénom : *Jean-Louis*
Qualité : *Responsable d'agence*



SARP



CERTIFICAT DE DEGAZAGE (Cuve de 2000 l) ronde

Nous soussignés, S.A.R.P. SUD-OUEST - SOS ASSAINISSEMENT

Certifions avoir procédé le 19/07/05 à la demande de Société exploitatrice et d'entretien SORVY

Au dégazage de la cuve dont identification telle que suit :

Localisation : *Stockage 100* Matériau constitutif : *PEL* Volume : *2000 litres (Cuvée)*

Produit(s) contenu(s) : *CO₂*

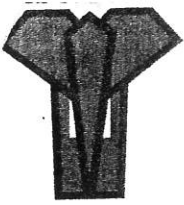
Le contrôle d'atmosphère préalable à l'établissement du présent Certificat a été effectué ce jour à _____ heures _____ minutes, à l'aide d'un appareil vérifié et étalonné.

AVERTISSEMENT

Toute nouvelle intervention, de quelque nature que ce soit, nécessitant ou non de pénétrer dans la capacité, et notamment une intervention par point chaud, rentre dans la catégorie des Interventions en Atmosphère Confinée et doit suivre la réglementation en vigueur, telle que précisée dans le Code du Travail.

Etabli à *Castellon*
Le *19/07/05*

Signataire : _____
Nom : *Carbami du Proux*
Prénom : *Paul*
Qualité : *Responsable et agencier*



Vidange toutes fosses - bacs à graisses
 Curage et débouchage canalisations
 Tous travaux de pompage / nettoyage H.P.
 Nettoyage - dégazage de cuves
 Inspection télévisée des canalisations
 Entretien Immobilier

DATE : 12/07/2005

Agence de Bordeaux

Z.I. La Lande - 15, rue Ricodonne
 33450 SAINT-LOUBÈS
 I. 05 56 38 62 38 - Fax 05 56 77 66 20

Agence de Pauillac

"Le Lazaret" - 5, boulevard Maritime
 33180 SAINT-ESTÈPHE
 Tél. 05 56 59 02 13 - Fax 05 56 59 17 36

RÉF. CLIENT : 3021304
 REPRÉSENTANT :
 DATE DE TRAVAUX : 12/07/2005
 MODE DE RÈGLEMENT : CHEQUE
 A L'AGENCE DE :
 DOMICILIATION BANCAIRE : BNPPARB BORDEAUX C. Rouge
 30004 00320 00010195746 70
 TVA INTRAC. : FR 553 410 39857

SOCIETE SERVY
 29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

ADRESSE DE TRAVAUX

SOCIETE SERVY
 29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

FACTURE N° :
 FACTURE 05073254
 AGENCE DE PAUILLAC

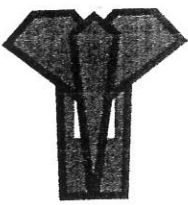
SACIPRINT - Tél. 04 72 45 27 21

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
CONTROLER L'ATMOSPHERE DES CUVES PAR UN ORGANISME AGREEE FOURNITURE D'UN CERTIFICAT DE DEGAZAGE TRAITEMENT DES DECHETS T.G.A.P	M3	1,00	280,00	280,00
	M3	2,00	300,00	600,00
	M3	2,00	11,00	22,00
***** VALEURS EN FRANCS HORS TAXES TAUX TVA TTC 14116,20 19,60 2766,76 16882,96				

MONTANT H.T.	T.V.A. % sur encasements	MONTANT T.V.A.	TOTAL
2.152,00	19,60	421,79	2.573,79

Total H.T. :	2.152,00
Total T.T.C. :	2.573,79
Acompte :	
Net à Payer :	2.573,79





Vidange toutes fosses - bacs à graisses
 Curage et débouchage canalisations
 Tous travaux de pompage / nettoyage H.P.
 Nettoyage - dégazage de cuves
 Inspection télévisée des canalisations
 Entretien Immobilier

DATE : 12/07/2005
 ÉCHÉANCE : 31/07/2005
 MONTANT : 1250,00

DATE : 12/07/2005

Agence de Bordeaux

Z.I. La Lande - 15, rue Ricodonne
 33450 SAINT-LOUBÈS
 I. 05 56 38 62 38 - Fax 05 56 77 66 20

Agence de Pauillac

"Le Lazaret" - 5, boulevard Maritime
 33180 SAINT-ESTÈPHE
 Tél. 05 56 59 02 13 - Fax 05 56 59 17 36

RÉF. CLIENT : 3021304
 REPRÉSENTANT :
 DATE DE TRAVAUX : 12/07/2005
 MODE DE RÈGLEMENT : CHEQUE
 A L'AGENCE DE :
 DOMICILIATION BANCAIRE : BNPPARB BORDEAUX C. Rouge
 30004 00320 00010195746 70
 TVA INTRAC. : FR 553 410 39857

SOCIETE SERVY
 29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

ADRESSE DE TRAVAUX

SOCIETE SERVY
 29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

FACTURE N° :
 FACTURE 05073254
 AGENCE DE PAUILLAC

SACIPRINT - Tél. 04 72 45 27 27

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
INTERVENTION DU 12.07.05				
NETTOYAGE DE 2 CUVES A FIOUL				
AERIENNES + RETENTION				
BAC DE TREMPAGE PRODUIT DE TRAITEMENT				
BOIS				
- OUVERTURE DES TROUS D'HOMME				
- POMPAGE DES DECHETS HYDROCARBURES				
RESTANT DANS LES CUVES				
- POMPAGE SIMULTANE DES EFFLUENTS DE				
LAVAGE				
- NETTOYAGE COMPLET DE LA RETENTION A				
LA HAUTE PRESSION				
- EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE				
DE TRAITEMENT AGREE				
- FOURNITURE D'UN BORDEREAU DE SUIVI				
DES DECHETS INDUSTRIELS				
NETTOYAGE DU BAC DE TREMPAGE				
- NETTOYAGE DU BAC A LA HAUTE PRES-				
SION				
- POMPAGE SIMULTANE DES EFFLUENTS DE				
LAVAGE				
- EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE				
TRAITEMENT AGREE				
- FOURNITURE D'UN BORDEREAU DE SUIVI				
DES DECHETS INDUSTRIELS		1,00	1250,00	1250,00

MONTANT H.T.	T.V.A. % sur encaissements	MONTANT T.V.A.	TOTAL	Total H.T. :
				Total T.T.C. :
				Acompte :
				Net à Payer :



Siège social SARP SUD OUEST : 8, avenue Manon Cormier - 33530 BASSENS
 S.A.S. au capital de 1.517.400 Euros - RCS B 341 030 857 - SIRET 341 030 857 01105 - APE 800 A

Capital 3.000.000 €

Siège Social : 1701, Route de Soulac - 33290 LE PIAN MÉDOC
Tél. 05 56 70 20 13 - Fax 05 56 70 20 32
www.decons.fr e-mail : decons@decons.fr



CERTIFICATION ISO 14001 N° FR04/01 23FN
Délivrée par SGS ICS

FACTURE		
CODE CLIENT	NUMERO PIECE	DATE
FOSERVY	03-05070070	31/07/2005

Page 1

SCIERIE SERVY
29 AVENUE GEORGES MANDEL
33480 CASTELNAU

1^{er} TVA : FR 04 402 713 119

Devise de saisie du document: Euro (EUR)

Date	Enlèvement n°	Désignation	Qté	P.U H.T. en EUR	Taux TVA	Montant HT en EUR
31/07/2005		ENLEVEMENT DE 2 CUVES	1,000	150,000	19,60	150,00
<p><i>CA 29/8/05</i></p>						

Paiement par CHEQUE au 31/07/2005

Paiement comptant

Taux (%)	HT Brut	HT Net	TVA	TTC
19,60	150,00	150,00	29,40	179,40

TOTAL HT BRUT	150,00
ESCOMPTE (0.00 %)	
TOTAL HT	150,00
TOTAL TVA	29,40
TOTAL TTC	179,40
ACOMPTE	

Chantier BORDEAUX : Tél. 05 56 50 09 57 / Fax 05 56 29 18 58 ● Chantier BOULIAC : Tél. 05 56 50 54 19 54 / Fax 05 56 50 54 19 54
Chantier ST ASTIER : Tél. 05 53 08 25 20 / Fax 05 53 07 07 43 ● Chantier ST MARTIN DE SEIGNANX : Tél. 05 59 56 19 69 / Fax 05 59 56 19 72
Chantier ST AGNANT : Tél. 05 46 82 36 60 / Fax 05 46 83 25 71 ● Chantier BRAX : Tél. 05 53 67 98 20 / Fax 05 53 67 98 22
Chantier BORDEAUX ST LOUIS : Tél. 05 57 19 17 29 / Fax 05 56 43 21 43 ● Chantier SERRES CASTET : Tél. 05 59 12 87 28 / Fax 05 59 33 16 73



Vidange toutes fosses - bacs à graisses
Curage et débouchage canalisations
Tous travaux de pompage / nettoyage H.P.
Nettoyage - dégazage de cuves
Inspection télévisée des canalisations
Entretien immobilier

DATE : 02/08/2005

Agence de Bordeaux

Z.I. La Lande - 15, rue Ricodonne
33450 SAINT-LOUBÈS
Tél. 05 56 38 62 38 - Fax 05 56 77 66 20

Agence de Pauillac

"Le Lazaret" - 5, boulevard Maritime
33180 SAINT-ESTÈPHE
Tél. 05 56 59 02 13 - Fax 05 56 59 17 36

RÉF. CLIENT :

REPRÉSENTANT :
DATE DE TRAVAUX :
MODE DE RÈGLEMENT : CHEQUE
A L'AGENCE DE :

SOCIETE SERVY
29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

ADRESSE DE TRAVAUX

SOCIETE SERVY
29 RUE GEORGES MANDEL

33480 CASTELNAU

DOMICILIATION BANCAIRE : BNPPARB BORDEAUX C. Rouge
30004 00320 00010195746 70
VA INTRAC. : FR 553 410 39857

FACTURE N° :

FACTURE 05083247
AGENCE DE PAUILLAC

A

RACIOPRINT - Tél. 05 56 46 27 27

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
-------------	-------	----------	---------------	--------------

INTERVENTION DU 26/07/05
FIN DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE
DEGRAISSAGE DE LA RETENTION
TRAITEMENT DES DECHETS
T.O.A.P.

MS	1.34	385.00	515.90
MS	1.34	11.00	14.74

Q

CA 28/8/05

VALEURS EN FRANCS

MORS TAXES	TVA	TTC
3480.77	19.60	682.20
		4162.97

MONTANT H.T.	TVA % sur encaissements	MONTANT T.V.A.	TOTAL
530.64	19.60	104.00	634.64

Total H.T. :	530.64
Total T.T.C. :	634.64
Acompte :	
Net à Payer :	634.64





07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 781 807 300 00017	
DÉNOMINATION : ENTREPRISE SERVY		RESPONSABLE : A. SERVY	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 29, rue G TANDEL 33480 CASTELNAU, 05.56.58.14.93			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : <u>aux hydrocarbures</u>	CODE NOMENCLATURE : U305107	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE :
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input checked="" type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input type="checkbox"/> BENNE <input checked="" type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :			
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 79 338	
- INSTALLATION : SIAP. BASSENS			
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : 05.57.77.65.50			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 26-7-2005	
Signature :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 2 TONNE	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 341 039 857 001 88	
DÉNOMINATION : SARP SUD-OUEST - RABA		RESPONSABLE : S. SARRAZIN	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence de Pauillac			
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu du stockage <input checked="" type="checkbox"/> NON	"Le Lazaret" 5, Bd Maritime 33100 SAINT ESTEPHE Tél. 05 56 59 02 13 - Fax 05 56 59 17 36 Siret 341 039 857 001 88		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :
			QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE

3 DESTINATAIRE		N° SIRET :	
DÉNOMINATION :		RESPONSABLE :	
ADRESSE :		CODE FILIÈRE A.F.B. :	
TÉLÉPHONE :			
TÉLEX :			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :	
MOTIFS		QUANTITÉ REÇUE : TONNE	

**Etat des acomptes des subventions accordées au titre du
traitement des déchets au cours de l'année 2001**

90, rue du Férétra
31078 TOULOUSE-CEDEX

Producteur : **33104101** S.A.R.L. EXPL. DES ETS SERVY
15 RUE GEORGES MANDEL
33480 CASTELNAU DE MEDOC

Bénéficiaire : SARL D'EXPL. ETS SERVY
CRCA CASTELNAU MEDOC
13306 00031 00490067110 84

Exercice : 2002 Date d'émission : 22/07/2002 Numéro Bordereau Journal : 650 Numéro de Mandat : 18409

Centre		S.I.A.P. BASSENS		Distance : 30 Km		Coût plafond du transport :		21.51 (€/T)	
Date Bordereau	Filière	Quantité (T)	Montant Transport Réel (€)	Montant Transport Retenu (€)	Coût plafond Traitement (€/T)	Montant Traitement Réel (€)	Montant Traitement Retenu (€)		
08/11/2001	213	4.000	154.55	86.04	421.37	363.39	363.39		
Total du centre		4.000	154.55	86.04		363.39	363.39		

Quantité totale traitée (€)	Total transport retenus (€)	Total traitement retenus (€)	Total des montants retenus (€)	SUBVENTION (€)
4.000	86.04	363.39	449.43	134.83

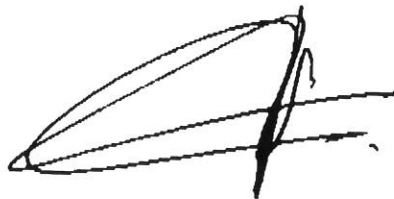
Ets HOSTEIN & LAVAL

Scierie Pin des Landes

Avivés - Bois sec à l'air - Bois sec séchoir

Je soussigné Michel LAVAL, Gérant des ETS HOSTEIN & LAVAL, 33480 LISTRAC MEDOC, certifie avoir reçu gratuitement des ETS SERVY 33480 CASTELNAU MEDOC, environ 1600 litres en solution de produit de traitement XYLOPHENE AS et environ 150 litres de produit concentré, le 02.06.2005.

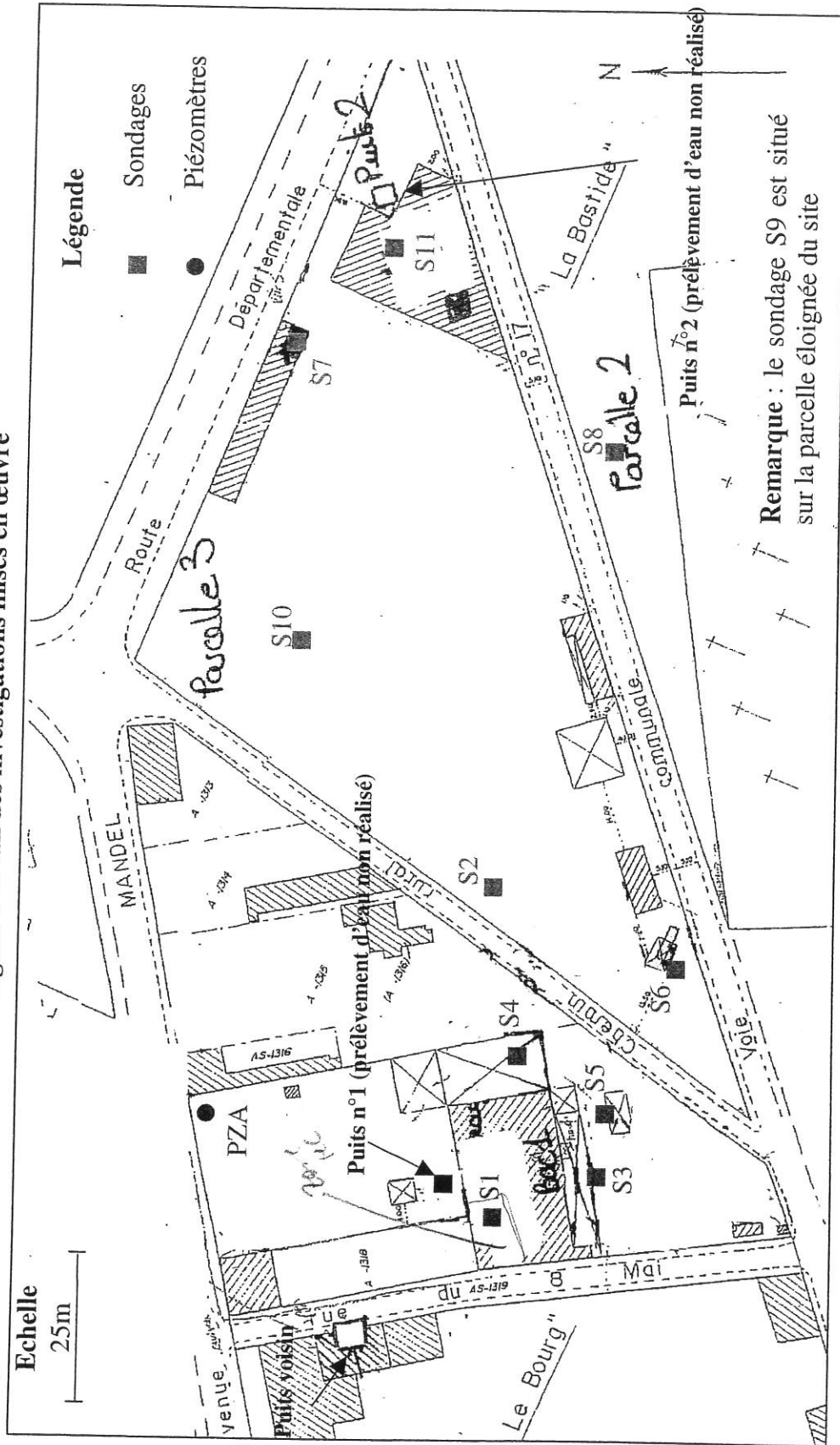
Listrac, le 27.09.05



Route de Bordeaux 33480 LISTRAC MEDOC

Tél : 05 56 58 02 16 ; 05 56 58 03 04 ; Fax : 05 56 58 04 26 ; 05 56 58 01 78
SARL au Capital de 126.000 EUROS Code APE 201 A Siret 455 206 540 000 11

Figure 2 : Plan des investigations mises en œuvre





Fiche signalétique

Rapport

Titre : *Scierie SERVY et FILS (33) – Dossier de cessation d'activité*

Numéro et indice de version : *A39263/A*

Date d'envoi : *septembre 2005*

Nombre de pages : 13

Diffusion (nombre et destinataires) :

1 ex. Service de documentation

1 ex. Auteur

Nombre d'annexes dans le texte : 2

Nombre d'annexes en volume séparé : 0

3 ex. Client

1 ex. BOR

Client

Coordonnées complètes : *Société SERVY et FILS*
15 avenue Georges Mandel
33480 CASTELNAU DE MEDOC

Téléphone : 05.56.58.14.09

Télécopie : 05.56.58.17.74

Nom et fonction des interlocuteurs : *M. SERVY*

ANTEA

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : C. PERUCH

Responsable de projet : H. FAY DE LESTRAC

Auteur : C. TEXIER

Secrétariat : M. CREMOUX  *(signature)*

Qualité

Contrôlé par : *V. REYNAUD*

Date : *Septembre 2005 - Version A*

 *(signature)*

N° du projet : *BORP050343*

Références et date de la commande : *lettre de commande du 14/09/05*

Mots-clés : dossier de fermeture, scierie, installation classée